

Michèle Bimbenet-Privat

Les orfèvres français à Rome 1500-1620

Article. Source : Mélanges de l'école française de Rome

Michèle Bimbenet-Privat, "Les orfèvres français à Rome 1500-1620", dans Mélanges de l'école française de Rome, année 1992, volume 104, numéro 2, pp. 455 - 478.

Extrait de l'article

« Notre ville est rendue admirable et louée par tous les estrangers qui y viennent le plus souvent achepter de la marchandise », telle est la définition orgueilleuse et quelque peu pompeuse donnée de leur cité par les orfèvres de Paris au XVI^e siècle. La lecture des sources notariales, corporatives et judiciaires de l'histoire des orfèvres de Paris à l'époque de la Renaissance offre effectivement une image très précise du cosmopolitisme tantôt actif tantôt involontaire de ce secteur du commerce de luxe parisien qui, tout au long du siècle, fit vivre - côte à côte et plus ou moins confortablement - environ 800 hommes de l'Art, apprentis, compagnons et maîtres confondus.

Sur ce total d'ouvriers contemporains, seuls 300 ont alors la qualité de maître, le droit d'ouvrir boutique, de former des apprentis, de signer leurs œuvres d'un poinçon à contreseing. Bien que ce nombre soit énorme au regard des effectifs des autres communautés du royaume à même époque, il résulte pourtant d'une volonté de fermeture très affirmée des dynasties parisiennes en place et d'une réglementation paradoxalement intervenue dans une des périodes les plus fastes de l'Orfèvrerie parisienne. François I^{er} et Henri II, en choisissant de faire leur résidence principale au Louvre, ont en effet promu Paris à un rôle de capitale incontestée ; la cour des Valois perd de sa mobilité ; le personnel politique, les représentations diplomatiques s'établissent en ville ; les foyers artisanaux de Blois et du Val de Loire s'effacent au profit des officines parisiennes dont les productions peuvent rivaliser avec celles de Nuremberg, Milan ou Anvers.

[Lire la suite \(Persée\)](#)